# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24640175600118

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 512- Assainissement Collectif 310 - CC du Pays de Nay

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE NAY

## **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

# **Budget primitif**

BUDGET: 512- Assainissement (2)

**ANNEE 2020** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	1)
A - Eléments du bilan	20
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	47
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	51
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	53
A3.2 - Etalement des provisions	54
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	55
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	56
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	57
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	69
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	81 82
	62
B - Engagements hors bilan	83
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	84
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	85
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	86 87
·	88
B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Etat des engagements reçus	89
B2.1 - Etat des engagements reçus  B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	90
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	91
C - Autres éléments d'informations	91
	02
C1.1 - Etat du personnel	92
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	94
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	95
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	96
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	97

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<sup>(1)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

<sup>(2)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

<sup>(3)</sup> Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Α1

7 574 096,00

11 222 487,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 648 391,00	3 172 844,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	475 547,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 648 391,00	3 648 391,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 349 141,00	6 598 825,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 224 955,00	884 887,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 90 384,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

**TOTAL** 

7 574 096,00

11 222 487,00

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

**TOTAL DE LA SECTION** 

D'INVESTISSEMENT (3)

**TOTAL DU BUDGET (3)** 

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

 $<sup>(3) \</sup> Total \ de \ la \ section \ d'exploitation = RAR + résultat \ report\'e + cr\'edits \ d'exploitation \ vot\'es.$ 

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	504 550,00	0,00	514 750,00	514 750,00	514 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	406 788,00	0,00	470 300,00	470 300,00	470 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
To	otal des dépenses de gestion des services	929 338,00	0,00	1 019 550,00	1 019 550,00	1 019 550,00
66	Charges financières	294 104,00	0,00	279 674,00	279 674,00	279 674,00
67	Charges exceptionnelles	123 000,00	0,00	171 000,00	171 000,00	171 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	13 204,00		83 412,00	83 412,00	83 412,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	1 359 646,00	0,00	1 553 636,00	1 553 636,00	1 553 636,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	519 028,00		863 180,00	863 180,00	863 180,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 226 684,00		1 231 575,00	1 231 575,00	1 231 575,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	1 745 712,00		2 094 755,00	2 094 755,00	2 094 755,00
	TOTAL	3 105 358,00	0,00	3 648 391,00	3 648 391,00	3 648 391,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DEC DEPENCES DEVELOTATION CHANGE EEC	0.040.004.00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 648 391,00

# RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 352 100,00	0,00	2 457 500,00	2 457 500,00	2 457 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	138 800,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Т	otal des recettes de gestion des services	2 496 400,00	0,00	2 535 000,00	2 535 000,00	2 535 000,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	90 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	2 586 450,00	0,00	2 680 050,00	2 680 050,00	2 680 050,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	477 674,00		492 794,00	492 794,00	492 794,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	477 674,00		492 794,00	492 794,00	492 794,00
	TOTAL	3 064 124,00	0,00	3 172 844,00	3 172 844,00	3 172 844,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 475 547,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 648 391,00

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 601 961,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3	

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 103,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	59 000,00	460,00	74 000,00	74 000,00	74 460,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 279 721,00	1 224 495,00	4 673 474,00	4 673 474,00	5 897 969,00
	Total des dépenses d'équipement	4 341 824,00	1 224 955,00	4 748 474,00	4 748 474,00	5 973 429,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	644 000,00	0,00	746 350,00	746 350,00	746 350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	48 370,00		61 928,00	61 928,00	61 928,00
	Total des dépenses financières	692 370,00	0,00	808 278,00	808 278,00	808 278,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	5 034 194,00	1 224 955,00	5 556 752,00	5 556 752,00	6 781 707,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	477 674,00		492 794,00	492 794,00	492 794,00
041	Opérations patrimoniales (4)	269 595,00		299 595,00	299 595,00	299 595,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	747 269,00		792 389,00	792 389,00	792 389,00
	TOTAL	5 781 463,00	1 224 955,00	6 349 141,00	6 349 141,00	7 574 096,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 574 096,00

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 545 170,00	726 539,00	346 162,00	346 162,00	1 072 701,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 222 695,00	158 348,00	3 589 822,00	3 589 822,00	3 748 170,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 767 865,00	884 887,00	3 935 984,00	3 935 984,00	4 820 871,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	779 895,00	0,00	268 491,00	268 491,00	268 491,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	779 895,00	0,00	268 491,00	268 491,00	268 491,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	4 547 760,00	884 887,00	4 204 475,00	4 204 475,00	5 089 362,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	519 028,00		863 180,00	863 180,00	863 180,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 226 684,00		1 231 575,00	1 231 575,00	1 231 575,00
041	Opérations patrimoniales (4)	269 595,00		299 595,00	299 595,00	299 595,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	2 015 307,00		2 394 350,00	2 394 350,00	2 394 350,00
	TOTAL	6 563 067,00	884 887,00	6 598 825,00	6 598 825,00	7 483 712,00

	·
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	90 384,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 574 096,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

### AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 601 961,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	514 750,00		514 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	470 300,00		470 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	34 500,00		34 500,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	279 674,00 171 000,00 0,00	0,00 0,00 1 231 575,00	279 674,00 171 000,00 1 231 575,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	83 412,00		83 412,00
023	Virement à la section d'investissement		863 180,00	863 180,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 553 636,00	2 094 755,00	3 648 391,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CLIMILI EES	2 649 204 00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	492 794,00	492 794,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	746 350,00	0,00	746 350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 897 969,00		5 897 969,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	74 460,00	299 595,00	374 055,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	61 928,00		61 928,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 781 707,00	792 389,00	7 574 096,00

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 574 096,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	500,00		500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 457 500,00		2 457 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	72 000,00		72 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00		5 000,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	50,00 145 000,00 0,00	0,00 492 794,00 0,00 0,00	50,00 637 794,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 680 050,00	492 794,00	3 172 844,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	475 547,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 648 391,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 072 701,00	299 595,00	1 372 296,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 748 170,00	0,00	3 748 170,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 231 575,00	1 231 575,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		863 180,00	863 180,00
	Recettes d'investissement – Total	4 820 871,00	2 394 350,00	7 215 221,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	90 384,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	268 491,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 574 096,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	504 550,00	514 750,00	514 750,00
60225	Fournitures de bureau	500,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	500,00	500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6062	Produits de traitement	21 000,00	18 000,00	18 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 500,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	3 700,00	3 700,00
6066	Carburants	6 500,00	9 500,00	9 500,00
6068 611	Autres matières et fournitures Sous-traitance générale	3 200,00	3 200,00	3 200,00 201 500,00
6132	Locations immobilières	193 600,00 12 000,00	201 500,00 12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières	4 500,00	1 200,00	1 200,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 800,00	4 800,00	4 800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, reparations réseaux	21 950,00	21 000,00	21 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	500,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6161	Multirisques	10 000,00	11 700,00	11 700,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	300,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	8 350,00	8 350,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 700,00	7 700,00	7 700,00
6287	Remboursements de frais	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6288	Autres	200,00	200,00	200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	406 788,00	470 300,00	470 300,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	73 288,00	42 000,00	42 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 100,00	2 500,00	2 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	900,00	1 300,00	1 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 800,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	550,00	650,00	650,00
6411	Salaires, appointements, commissions	241 000,00	290 000,00	290 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29 000,00	39 500,00	39 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	50 000,00	70 000,00	70 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	700,00	550,00	550,00
6458	Cotisat <sup>o</sup> autres organismes sociaux	4 800,00	18 000,00	18 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	650,00	800,00	800,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00	34 500,00	34 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	18 500,00	18 500,00
6542	Créances éteintes	8 000,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	929 338,00	1 019 550,00	1 019 550,00
66	Charges financières (b) (8)	294 104,00	279 674,00	279 674,00
		·	· ·	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	290 401,00	285 450,00	285 450,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 895,00 1 808,00	-5 808,00	-5 808,00
6688	Autre		32,00	32,00
67	Charges exceptionnelles (c)	123 000,00	171 000,00	171 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	145 000,00	145 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	120 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
		13 204,00	83 412,00	83 412,00

#### 310 - CC du Pays de Nay - 512- Assainissement - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	1 359 646,00	1 553 636,00	1 553 636,00
023	Virement à la section d'investissement	519 028,00	863 180,00	863 180,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 226 684,00	1 231 575,00	1 231 575,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 226 684,00	1 231 575,00	1 231 575,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 745 712,00	2 094 755,00	2 094 755,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 745 712,00	2 094 755,00	2 094 755,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	3 105 358,00	3 648 391,00	3 648 391,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 648 391,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	75 358,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-81 166,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 808,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	500,00	500,00	500,00
64198	Autres remboursements	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 352 100,00	2 457 500,00	2 457 500,00
704	Travaux	150 000,00	130 000,00	130 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 900 000,00	1 954 000,00	1 954 000,00
70613	Participations assainissement collectif	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	81 000,00	81 000,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	26 000,00	26 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	101 100,00	85 500,00	85 500,00
7087	Remboursement de frais	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	138 800,00	72 000,00	72 000,00
741	Primes d'épuration	114 100,00	72 000,00	72 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	24 700,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
754	Redevances défaut branchement égoût	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	2 496 400,00	2 535 000,00	2 535 000,00
76	Produits financiers (b)	50.00	50,00	50.00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	50.00	50.00	50.00
77	Produits exceptionnels (c)	90 000.00	145 000,00	145 000,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	145 000,00	145 000,00
778	Autres produits exceptionnels	90 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 586 450,00	2 680 050,00	2 680 050,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	477 674,00	492 794,00	492 794,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	477 674,00	492 794,00	492 794,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	477 674,00	492 794,00	492 794,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 064 124,00	3 172 844,00	3 172 844,00

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	475 547,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 648 391,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $\mbox{(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles. } \\$
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre,  $RE\ 042 = DI\ 040$ ,  $RE\ 043 = DE\ 043$ .
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 103,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 103,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	59 000,00	74 000,00	74 000,00
21562	Service d'assainissement	46 000,00	46 000,00	46 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	12 000,00 1 000,00	12 000,00	12 000,00 1 000,00
2188 <b>22</b>	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	0,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 107 (5)	430 000,00	0.00	0,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	337 702,00	0,00	0,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	1 147 313,00	0,00	0,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	1 837 795,00	720 000,00	720 000,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	15 669,00	0,00	0,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	36 932,00	0,00	0,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	150 000,00	8 474,00	8 474,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	142 000,00	0,00	0,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	180 000,00	105 000,00	105 000,00
115	Opération d'équipement n° 115 (5)	0,00	120 000,00	120 000,00
116	Opération d'équipement n° 116 (5)	0,00	130 000,00	130 000,00
117	Opération d'équipement n° 117 (5)	0,00	90 000,00	90 000,00
118	Opération d'équipement n° 118 (5)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
72	Opération d'équipement n° 72 (5)	2 310,00	0,00	0,00
94	Opération d'équipement n° 94 (5)	0,00	0,00	0,00
95	Opération d'équipement n° 95 (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 341 824,00	4 748 474,00	4 748 474,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	644 000,00	746 350,00	746 350,00
1641	Emprunts en euros	519 000,00	746 350,00	746 350,00
1681	Autres emprunts	125 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	48 370,00	61 928,00	61 928,00
	Total des dépenses financières	692 370,00	808 278,00	808 278,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 034 194,00	5 556 752,00	5 556 752,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	477 674,00	492 794,00	492 794,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	477 674,00	492 794,00	492 794,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	134 500,00	149 671,00	149 671,00
139118	Sub. équipt opte résult. Autres	2 482,00	2 482,00	2 482,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 816,00	9 816,00	9 816,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	97 000,00	96 998,00	96 998,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	4 939,00	4 939,00	4 939,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	8 437,00	8 437,00	8 437,00
13916 13918	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement	2 400,00 218 100,00	2 400,00 218 051,00	2 400,00 218 051,00
13910	Charges transférées	218 100,00 <b>0,00</b>	0,00	218 051,00 <b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	269 595,00	299 595,00	299 595,00
21532	Réseaux d'assainissement	269 595,00	299 595,00	299 595,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	747 269,00	792 389,00	792 389,00
TOTAL DEG	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE			
	= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 781 463,00	6 349 141,00	6 349 141,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 224 955,00
-	

+

#### 310 - CC du Pays de Nay - 512- Assainissement - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00	
	•		=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		7 574 096,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 545 170,00	346 162,00	346 162,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 491 170,00	346 162,00	346 162,00
1313	Subv. équipt Départements	54 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 222 695,00	3 589 822,00	3 589 822,00
1641	Emprunts en euros	1 177 500,00	3 300 000,00	3 300 000,00
1681	Autres emprunts	1 045 195,00	289 822,00	289 822,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 767 865,00	3 935 984,00	3 935 984,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	779 895,00	268 491,00	268 491,00
1068	Autres réserves	779 895,00	268 491,00	268 491,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	00,00	0,00	00,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	779 895,00	268 491,00	268 491,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL RECETTES REELLES	4 547 760,00	4 204 475,00	4 204 475,00
021	Virement de la section d'exploitation	519 028,00	863 180,00	863 180,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 226 684,00	1 231 575,00	1 231 575,00
28031	Frais d'études	21 804,00	21 804,00	21 804,00
28032	Frais de recherche et de développement	315,00	315,00	315,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 001,00	1 001,00	1 001,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	136 480,00	136 480,00	136 480,00
28151	Installations complexes spécialisées	995,00	995,00	995,00
281532	Réseaux d'assainissement	404 400,00	408 379,00	408 379,00
281562	Service d'assainissement	532 400,00	534 867,00	534 867,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	15 900,00	15 884,00	15 884,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	10 533,00	10 533,00	10 533,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	86 100,00	87 423,00	87 423,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	250,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	11 100,00	9 774,00	9 774,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 280,00	883,00	883,00
28184	Mobilier	2 336,00	2 336,00	2 336,00
28188	Autres	1 790,00	901,00	901,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 745 712,00	2 094 755,00	2 094 755,00
041	Opérations patrimoniales (8)	269 595,00	299 595,00	299 595,00
1318	Autres subventions d'équipement	269 595,00	299 595,00	299 595,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 015 307,00	2 394 350,00	2 394 350,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	6 563 067,00	6 598 825,00	6 598 825,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	884 887,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	90 384,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 574 096,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1) LIBELLE : Branchements 2017

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	27 887,87	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 887,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	27 887,87	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1) LIBELLE : Réhabilitation réseau Bénéjacq

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	720,00	a 429 280,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	429 280,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	429 280,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 315 000,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	315 000,00	0,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	315 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = $(c+d) - (a+b)$	-114 280,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1) LIBELLE : Transit Beuste-Boeil

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	539 764,55	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	539 764,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	539 764,55	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1) LIBELLE : Création Réseaux Baudreix

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 508 818,00	a 147 738,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 508 818,00	147 738,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 508 818,00	147 738,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 78 924,00	d 157 850,00
13	Subventions d'investissement	40 735,00	81 471,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	40 735,00	81 471,00
16	Emprunts et dettes assimilées	38 189,00	76 379,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	38 189,00	76 379,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	89 036,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1) LIBELLE : Création Réseaux Beuste

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 747 768,36	a 495 782,00	720 000,00	b 720 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 747 768,36	495 782,00	720 000,00	720 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 747 768,36	495 782,00	720 000,00	720 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 414 868,00	d 981 134,00
13	Subventions d'investissement	294 709,00	204 691,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	294 709,00	204 691,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 159,00	776 443,00
1641	Emprunts en euros	0,00	563 000,00
1681	Autres emprunts	120 159,00	213 443,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	180 220,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1) LIBELLE : Branchements 2018

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	125 100,54	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	125 100,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	125 100,54	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1) LIBELLE : Etudes et Travaux 2018

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	168 173,93	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	168 173,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	168 173,93	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1) LIBELLE : Branchements 2019

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	79 156,92	a 14 274,00	8 474,00	b 8 474,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 436,92	14 274,00	8 474,00	8 474,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	78 436,92	14 274,00	8 474,00	8 474,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-22 748,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1) LIBELLE : Etudes et Travaux 2019

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	53 934,05	a 2 316,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 934,05	2 316,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	53 934,05	2 316,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-2 316,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1) LIBELLE : Schéma Directeur

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	44 895,00	a 135 105,00	105 000,00	b 105 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	44 895,00	0,00	238 980,00	238 980,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	44 175,00 720,00	0,00 0,00	238 980,00 0,00	238 980,00 0,00	0,00 0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	135 105,00	-133 980,00	-133 980,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	135 105,00	-133 980,00	-133 980,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 76 095,00	d 60 000,00
13	Subventions d'investissement	76 095,00	60 000,00
13111 1313	Subv. équipt Agence de l'eau Subv. équipt Départements	55 000,00 21 095,00	60 000,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-104 010,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 115 (1) LIBELLE : Domaine Saint Georges

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	120 000,00	b 120 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

8	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-120 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116 (1) LIBELLE : Branchements 2020

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	130 000,00	b 130 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-130 000,00
Excédent de financement si positif	,,,,,
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 117 (1) LIBELLE : Etudes et Travaux 2020

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	90 000,00	b 90 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-90 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 118 (1) LIBELLE : Création Réseau Lagos

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 1 173 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 173 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 173 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-327 000,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1) LIBELLE : Réhab. STEP Asson

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 391 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	391 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	391 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-109 000,00
Excédent de financement si positif	· ·
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1) LIBELLE : Création Réseau Bordères

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 1 173 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 173 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 173 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-327 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72 (1) LIBELLE : Mise aux Normes Baudreix

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 195 027,91	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 195 027,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	979 903,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	215 124,44	0.00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 94 (1) LIBELLE : Etudes et Travaux 2016

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 356,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 356,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 356,25	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 95 (1) LIBELLE : Réhab STEP Bénéjacq

#### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	36 701,85	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	36 701,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	36 701,85	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès					13 105 113,41									
d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					13 105 113,41									
00477193 / CO7648	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	25/04/2013		30/08/2013	609 000,00	F		3,720	3,720	EUR	Т	Р	N	A-1
00477213 / CO8545	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	25/06/2015		15/10/2015	260 000,00	F	EURIBOR	1,940	1,940	EUR	Т	С	N	A-1
10278 02273 00020516	CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MIDI ATLANTIQUE			31/03/2019	870 000,00	F		1,580	1,580	EUR	S	С	N	A-1
120 2018 00170 002	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			01/10/2020	133 662,20	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
120 2018 00172 002	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			01/10/2020	23 400,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	Ν	A-1
120 2018 00174 002	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			01/10/2023	110 040,60	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
1240524	CAISSE DES DEPOTS - FONDS D EPARGNE	17/12/2012		01/02/2014	556 000,00	F		3,910	3,910	EUR	А	Р	N	A-1
1481687	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			15/02/2020	1 177 500,00	F		0,860	0,860	EUR	S	С	N	A-1
1709547 / 13335	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES			25/05/2008	75 000,00	R		3,100	3,100	EUR	Т	С	N	A-1
1709913/13335 - BCM	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	07/02/2005		25/02/2006	30 000,00	F		4,030	4,030	EUR	А	Р	N	A-1
1709937 - 20500078	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	14/02/2005		07/03/2005	250 000,00	F		3,540	3,540	EUR	Т	Р	N	A-1
1710018/13335 - BCM	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	09/04/2005		06/05/2006	377 829,93	F		5,200	5,200	EUR	А	Р	N	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1711033 - 20700308	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU	14/02/2005		05/09/2007	300 000,00	F		5,050	5,050	EUR	Т	Р	N	A-1
40875192801	CHARENTES CRCAM PYRENEES GASCOGNE	10/05/2000		05/07/2011	297 275,58	R		3,020	3,020	EUR	А	Р	N	A-1
4812 Lestelle	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			05/06/2013	40 000,00	F		4,740	4,740	EUR	S	Р	N	A-1
5064989	CAISSE DES DEPOTS - FONDS D EPARGNE	14/08/2014		01/12/2014	700 000,00	F		2,000	2,000	EUR	Т	С	N	A-1
51009290560	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	26/03/2003		05/01/2004	314 250,00	F		4,790	4,790	EUR	Т	Р	N	A-1
51014976572	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	09/04/2004		05/11/2004	87 200,00	F		4,800	4,800	EUR	Т	P	N	A-1
51020939393	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	06/10/2005		05/01/2006	565 000,00	F		3,590	3,590	EUR	T	P	N	A-1
51029247301	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	06/10/2005		10/01/2007	565 000,00	F		3,830	3,830	EUR	S	P	N	A-1
51029247612	CRCAM PYRENEES GASCOGNE CRCAM PYRENEES	07/04/2005 17/11/2006		10/01/2007 05/06/2007	140 500,00 17 490,00	F F		3,830 4,250	3,830 4,250	EUR	S T	P	N N	A-1
51034244048 51034626967	GASCOGNE CRCAM PYRENEES	17/11/2006		05/06/2007	180 000,00	F		4,380	4,250	EUR	, ' T	P	N	A-1 A-1
51036958026	GASCOGNE CRCAM PYRENEES	17/11/2000		05/01/2008	145 000,00	F		4,570	4,570	EUR	A	P	N	A-1
51067189681	GASCOGNE CRCAM PYRENEES			05/05/2010	640 000,00	F		4,740	4,740	EUR	S	P	N	A-1
51073519641	GASCOGNE CRCAM PYRENEES	14/04/2008		01/11/2010	492 000,00	F		4,060	4,060	EUR	s	P	N	A-1
51080771406	GASCOGNE CRCAM PYRENEES	12/05/2011		10/11/2011	721 355,44	F		4,260	4,260	EUR	s	Р	N	A-1
51080771631	GASCOGNE CRCAM PYRENEES	12/05/2011		10/11/2011	1 329 936,13	F		4,210	4,210	EUR	s	Р	N	A-1
51083628072	GASCOGNE CRCAM PYRENEES	21/09/2011		05/10/2012	800 000,00	F		5,180	5,180	EUR	Α	Р	N	A-1
5146800	GASCOGNE CAISSE DES DEPOTS - FONDS D EPARGNE	07/07/2016		01/03/2017	166 000,00	F		1,100	1,100	EUR	Т	Р	N	A-1
9978300	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	20/06/2017		05/08/2017	398 000,00	R		0,750	0,750	EUR	Т	Р	N	A-1
A33100HR	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	23/03/2010		10/11/2010	250 000,00	R	EURIBOR	1,570	1,570	EUR	Т	Р	N	A-1

					Emprunte of	dettes à l'o	rigine du contrat							
					Emprunts et	uelles a I O	rigine du contrat	Tauv	initial	Ì			Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
MON519521EUR	SFIL - CAISSE FRANCAISE	14/12/2000		01/01/2002	228 673,53	F		5,380	5,380	EUR	Α	Р	N	A-1
MON519522EUR	DE FINANCEMENT LOCAL SFIL - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/12/2002		01/09/2003	255 000,00	F		5,320	5,320	EUR	S	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					2 746 148,98									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total)					2 746 148,98									
110 2015 00208 001	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			01/09/2016	8 616,90	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2015 00208 002	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			08/12/2016	8 616,90	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2015 00208 003	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			13/12/2017	10 877,05	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2015 00209 001	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			01/09/2016	220 212,60	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2015 00209 002	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			08/12/2016	220 212,60	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2015 00209 003	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			13/12/2017	277 966,92	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat.  Taux initial Possibilité													
					2		ignio da comuna		initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
110 2015 00212 001	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			01/09/2016	55 053,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2015 00212 002	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			08/12/2016	55 053,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2015 00212 003	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			13/12/2017	69 491,91	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00813 001	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			08/06/2018	34 290,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00813 002	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			02/05/2019	34 290,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00813 003	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			05/03/2020	45 720,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00815 001	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			08/06/2021	102 870,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00815 002	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			02/05/2022	102 870,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00815 003	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			05/03/2023	137 160,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00819 001	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			08/06/2021	17 280,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00819 002	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			02/05/2022	17 280,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
110 2016 00819 003	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			05/03/2023	23 040,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
120 2008 00484 001	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR			22/04/2009	260 260,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
120 2008 00484 002	GARONNE AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			05/04/2012	111 540,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat			_				
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
120 2010 01268 001	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			31/03/2014	273 000,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
120 2010 01268 002	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			28/06/2015	117 000,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
120 2012 00120 001	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			28/06/2013	209 625,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
120 2018 00170 001	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			05/03/2020	133 662,20	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
120 2018 00172 001	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			05/03/2020	35 100,00	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
120 2018 00174 001	AGENT COMPTABLE AGENCE EAU ADOUR GARONNE			05/03/2023	165 060,90	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 851 262,39									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				<u> </u>			s et dettes au 01/01		· ·			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 403 906,59					600 928,69	284 537,12	0,00	75 225,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 403 906,59					600 928,69	284 537,12	0,00	75 225,85
00477193 / CO7648	N	0,00	A-1	458 887,52	13,66	F		3,720	26 461,26	17 027,50	0,00	1 310,73
00477213 / CO8545	N	0,00	A-1	204 750,00	15,78	F	EURIBOR	1,940	13 000,00	3 899,65	0,00	774,99
10278 02273 00020516	N	0,00	A-1	826 500,00	19,00	F		1,580	43 500,00	12 886,88	0,00	3 075,57
120 2018 00170 002	N	0,00	A-1	133 662,20	15,00	F		0,000	8 910,81	0,00	0,00	0,00
120 2018 00172 002	N	0,00	A-1	23 400,00	15,00	F		0,000	1 560,00	0,00	0,00	0,00
120 2018 00174 002	N	0,00	A-1	110 040,60	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1240524	N	0,00	A-1	371 004,36	7,99	F		3,910	35 186,79	14 506,27	0,00	11 999,79
1481687	N	0,00	A-1	1 177 500,00	14,63	F		0,860	78 500,00	9 985,25	0,00	3 544,28
1709547 / 13335	N	0,00	A-1	34 696,86	9,39	R		2,960	3 311,17	990,51	0,00	90,32
1709913/13335 - BCM	N	0,00	A-1	11 591,21	5,99	F		4,030	1 746,19	467,13	0,00	336,14
1709937 - 20500078	N	0,00	A-1	5 702,25	0,17	F		3,540	5 702,25	50,33	0,00	0,00
1710018/13335 - BCM	N	0,00	A-1	155 509,48	5,99	F		5,200	22 747,81	8 086,49	0,00	4 487,35
1711033 - 20700308	N	0,00	A-1	82 533,27	2,67	F		5,050	28 702,95	3 630,05	0,00	188,78
40875192801	N	0,00	A-1	141 953,15	11,50	R		0,680	12 472,01	965,28	0,00	428,01
4812 Lestelle	N	0,00	A-1	19 424,33	5,42	F		4,740	3 529,66	879,38	0,00	52,32
5064989	N	0,00	A-1	516 250,00	14,91	F		2,000	35 000,00	9 669,71	0,00	769,60
51009290560	N	0,00	A-1	201 099,50	13,99	F		4,790	10 348,97	9 460,63	0,00	2 157,34
51014976572	N	0,00	A-1	57 897,18	14,84	F		4,800	2 770,19	2 749,69	0,00	404,26
51020939393	N	0,00	A-1	374 104,20	15,99	F		3,590	17 643,40	13 194,60	0,00	3 021,50
51029247301	N	0,00	A-1	395 166,78	16,99	F		3,830	16 867,33	14 974,91	0,00	6 841,96
51029247612	N	0,00	A-1	98 267,02	16,99	F		3,830	4 194,46	3 723,84	0,00	1 701,41
51034244048	N	0,00	A-1	12 599,74	16,99	F		4,250	506,79	527,49	0,00	35,69
51034626967	N	0,00	A-1	130 388,75	16,99	F		4,380	5 183,25	5 626,67	0,00	380,83
51036958026	N	0,00	A-1	71 969,33	8,00	F		4,570	7 653,47	3 289,00	0,00	2 898,41
51067189681	N	0,00	A-1	468 181,36	14,99	F		4,740	22 031,58	21 933,78	0,00	3 230,87

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt	,,,		Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
51073519641	N	0,00	A-1	359 875,98	15,83	F		4,060	17 072,42	14 439,42	0,00	2 280,98
51080771406	N	0,00	A-1	555 012,01	16,85	F		4,260	23 782,36	23 392,90	0,00	3 143,11
51080771631	N	0,00	A-1	895 472,14	11,85	F		4,210	61 979,18	37 053,84	0,00	4 873,62
51083628072	N	0,00	A-1	571 864,01	11,99	F		5,180	35 554,89	29 622,56	0,00	6 559,36
5146800	N	0,00	A-1	143 355,19	16,67	F		1,100	7 714,93	1 538,83	0,00	119,70
9978300	N	0,00	A-1	356 902,14	17,59	R		0,750	18 549,26	2 718,48	0,00	369,89
A33100HR	N	0,00	A-1	144 104,21	10,85	R	EURIBOR	1,570	12 399,69	957,87	0,00	194,27
MON519521EUR	N	0,00	A-1	130 965,31	11,99	F		5,380	7 813,22	7 713,86	0,00	7 233,51
MON519522EUR	N	0,00	A-1	163 276,51	13,65	F		5,320	8 532,40	8 574,32	0,00	2 721,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
(Total)		·		,					·	,	,	,
167 Emprunts et dettes assortis de		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
conditions particulières (Total)		·		,					ŕ	ŕ	ŕ	,
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 019 849,60					145 372,51	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 019 849,60					145 372,51	0,00	0,00	0,00
110 2015 00208 001	N	0,00	A-1	6 319,06	10,99	F		0,000	574,46	0,00	0,00	0,00
110 2015 00208 002	N	0,00	A-1	6 319,06	10,99	F		0,000	574,46	0,00	0,00	0,00
110 2015 00208 003	N	0,00	A-1	8 701,66	12,00	F		0,000	725,13	0,00	0,00	0,00
110 2015 00209 001	N	0,00	A-1	161 489,24	10,99	F		0,000	14 680,84	0,00	0,00	0,00
110 2015 00209 002	N	0,00	A-1	161 489,24	10,99	F		0,000	14 680,84	0,00	0,00	0,00
110 2015 00209 003	N	0,00	A-1	222 373,56	12,00	F		0,000	18 531,12	0,00	0,00	0,00
110 2015 00212 001	N	0,00	A-1	40 372,20	10,99	F		0,000	3 670,20	0,00	0,00	0,00
110 2015 00212 002	N	0,00	A-1	40 372,20	10,99	F		0,000	3 670,20	0,00	0,00	0,00
110 2015 00212 003	N	0,00	A-1	55 593,54	12,00	F		0,000	4 632,79	0,00	0,00	0,00
110 2016 00813 001	N	0,00	A-1	29 718,00	13,00	F		0,000	2 286,00	0,00	0,00	0,00
110 2016 00813 002	N	0,00	A-1	32 004,00	14,00	F		0,000	2 286,00	0,00	0,00	0,00
110 2016 00813 003	N	0,00	A-1	45 720,00	15,00	F		0,000	3 048,00	0,00	0,00	0,00
110 2016 00815 001	N	0,00	A-1	102 870,00	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
110 2016 00815 002	N	0,00	A-1	102 870,00	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
110 2016 00815 003	N	0,00	A-1	137 160,00	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
110 2016 00819 001	N	0,00	A-1	17 280,00	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
110 2016 00819 002	N	0,00	A-1	17 280,00	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
110 2016 00819 003	N	0,00	A-1	23 040,00	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
120 2008 00484 001	N	0,00	A-1	69 402,74	3,99	F		0,000	17 350,66	0,00	0,00	0,00
120 2008 00484 002	N	0,00	A-1	52 052,00	6,99	F		0,000	7 436,00	0,00	0,00	0,00
120 2010 01268 001	N	0,00	A-1	163 800,00	7,99	F		0,000	18 200,00	0,00	0,00	0,00
120 2010 01268 002	N	0,00	A-1	78 000,00	8,99	F		0,000	7 800,00	0,00	0,00	0,00
120 2012 00120 001	N	0,00	A-1	111 800,00	7,99	F		0,000	13 975,00	0,00	0,00	0,00
120 2018 00170 001	N	0,00	A-1	133 662,20	15,00	F		0,000	8 910,81	0,00	0,00	0,00
120 2018 00172 001	N	0,00	A-1	35 100,00	15,00	F		0,000	2 340,00	0,00	0,00	0,00
120 2018 00174 001	N	0,00	A-1	165 060,90	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 423 756,19					746 301,20	284 537,12	0,00	75 225,85

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		71110 111	- /(IX 111101X											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A1.4 111 0E0	OIL DE LA REI AR	IIIION DE L'ENCC	OKO (1)		
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<u> </u>					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	60	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	11 423 756,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplier to an incoming the state of t	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
•	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat	Primes Primes reçues pour la vente
Taux fixe (total)		0,00				taux)	0,00			intérêts (4)	0,00	d'option 0,00	d'option 0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						7,12.2.2.7							
	Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération				
numero de contrat)	Couvert	(5)	(6)	index	Niveau de taux	Charges C/000	Floduits C/766	de couverture	de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

## A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

# A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2018-07-02	
CGCT): 1000,00 €		

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériels informatiques, Logiciels	3	02/07/2018
L	Mobilier	8	02/07/2018
L	Pompes, Appareillage Electromécaniques	10	02/07/2018
L	Réseaux d'Assainissement	50	02/07/2018
L	Stations d'Epuration	50	02/07/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

## A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 301 072,00	I 1 301 072,00
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	746 350,00	746 350,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	746 350,00	746 350,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	554 722,00	554 722,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	492 794,00	492 794,00
020	Dépenses imprévues	61 928,00	61 928,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 301 072,00	1 224 955,00	0,00	2 526 027,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
` ,	. ,	2 094 755,00	III 2 094 755,00
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
10222	es propres externes de l'année (a)	,	0,00
10222	Autres fonds globalisés	0,00 0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		
	es propres internes de l'année (b) (3)	2 094 755,00	2 094 755,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	21 804,00	21 804,00
28032	Frais de recherche et de développement	315,00	315,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 001,00	1 001,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	136 480,00	136 480,00
28151	Installations complexes spécialisées	995,00	995,00
281532	Réseaux d'assainissement	408 379,00	408 379,00
281562	Service d'assainissement	534 867,00	534 867,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	15 884,00	15 884,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	10 533,00	10 533,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	87 423,00	87 423,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 774,00	9 774,00
28183	Matériel de bureau et informatique	883,00	883,00
28184	Mobilier	2 336,00	2 336,00
28188	Autres	901,00	901,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	863 180,00	863 180,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 094 755,00	884 887,00	90 384,00	268 491,00	3 338 517,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 526 027,00
Ressources propres disponibles	IV	3 338 517,00
Solde	V = IV - II (6)	812 490,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A3.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

BE et Travaux (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	28 300,00
604	Achats études, presta de services, équip & travaux	500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitudes diverses	4 800,00
61521	Bâtiments publics	2 000,00
61523	Réseaux	21 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	28 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	28 300,00

	Admir ded to the second				
	RECETTES				
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)			
013	Atténuations de charges	0,00			
70	Ventes produits fabriqués, prestations	130 000,00			
704	Travaux	130 000,00			
74	Subventions d'exploitation	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	0,00			
76	Produits financiers	0,00			
77	Produits exceptionnels	0,00			
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00			
	Total des recettes réelles	130 000.00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
Total des recettes d'ordre		0,00			
	R 002 (5)	0.00			
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	130 000,00			

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<sup>(5)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5 4 4
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	1

## Direction et Admin.gale (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Article (2)	DEPENSES Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	76 700,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 700,00
6132	Locations immobilières	10 000,00
6135	Locations mobilières	1 200,00
6161	Multirisques	10 000,00
618	Divers	5 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00
6226	Honoraires	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	300,00
6256	Missions	1 500,00
6257	Réceptions	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 700,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00
6287	Remboursements de frais	5 000,00
6288	Autres	200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	470 300,00
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	·
6218	Autres personnels extérieurs	42 000,00
	Cotisations versées au FNAL	2 500,00
6332	Cotisations au centre gestion et CNFPT	1 300,00
6336	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémuner.	5 000,00
6338	Salaires, appointements, commissions de base	650,00
6411	Cotisations à l'URSSAF	290 000,00
6451	Cotisations aux caisses de retraite	39 500,00
6453	Cotisations aux Caisses de l'etraile  Cotisations aux ASSEDIC	70 000,00
6454		550,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	18 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00
014	Attenuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00
6541	Créances admises en non-valeur Créances éteintes	15 000,00
6542		15 000,0
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	47 500,00
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 500,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	3 000,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	23 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	83 412,00
	Total des dépenses réelles	707 912,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
073		
	I Virement a la section d'investissement	n nn
023	Virement à la section d'investissement  Total des dépenses d'ordre	0,00
	Total des dépenses d'ordre  D 002 (5)	0,00 0,00 0,00

RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
013	Atténuations de charges	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 240 500,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 954 000,00	
70613	Participations pour assainissement collectif	180 000,00	
7068	Autres prestations de service	20 000,00	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	85 500,00	
7087	Remboursements de frais	1 000,00	
74	Subventions d'exploitation	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	5 000,00	
76	Produits financiers	50,00	
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	50,00	
77	Produits exceptionnels	23 000,00	
774	Subventions exceptionnelles	23 000,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	
	Total des recettes réelles	2 268 550,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	R 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 268 550,00	

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<sup>(5)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

## Divers (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

	DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
011	Charges à caractère général	7 700,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 700,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	360 840,00	
66111 66112 6688	Intérêts réglés à l'échéance ICNE de l'exercice N Autre	285 450,00 75 358,00 32,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	
	Total des dépenses réelles	368 540,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	D 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	368 540,00	

	RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
013	Atténuations de charges	0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		
74	Subventions d'exploitation	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		
	Total des recettes réelles	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
Total des recettes d'ordre		0,00		
	R 002 (5)	0,00		
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00		

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<sup>(5)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4544
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

# Exploitation (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

DEPENSES				
Article (2)	Article (2) Libellé (2) Montant (3)			
011	Charges à caractère général	381 800,00		
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)	150 000,00		
6062	Produits de traitement	18 000,00		
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 500,00		
6066	Carburants	6 500,00		
611	Sous-traitance générale	196 000,00		
61528	Autres	500,00		
61551	Matériel roulant	3 000,00		
6156	Maintenance	1 000,00		
6262	Frais de télécommunications	4 300,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		
022	Dépenses imprévues	0,00		
	Total des dépenses réelles	381 800,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 128 268,00		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	1 128 268,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
023	Virement à la section d'investissement	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	1 128 268,00		
	D 002 (5)	0,00		
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 510 068,00		

	RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
013	Atténuations de charges	500,00	
64198	Autres remboursements	500,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	
74	Subventions d'exploitation	72 000,00	
741	Primes d'épuration	72 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	
	Total des recettes réelles	72 500,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	492 794,00	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	492 794,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des recettes d'ordre	492 794,00	
	R 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	565 294,00	

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<sup>(5)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

## Poste par défaut (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

	DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
011	Charges à caractère général	3 200,00	
6068	Autres matières et fournitures	3 200,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	-81 166,00	
66112	ICNE de l'exercice N-1	-81 166,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	
	Total des dépenses réelles	-77 966,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	103 307,00	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	103 307,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	863 180,00	
	Total des dépenses d'ordre	966 487,00	
	D 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	888 521,00	

	RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
013	Atténuations de charges	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	
74	Subventions d'exploitation	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	
	Total des recettes réelles	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	R 002 (5)	475 547,00	
·	TOTAL GENERAL DES RECETTES	475 547,00	

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<sup>(5)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES D	DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSE	MENT – SECTION D'EXPLOITATION	

## Spanc (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	17 050,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00
6066	Carburants	3 000,00
611	Sous-traitance générale	5 500,00
6132	Locations immobilières	2 000,00
61551	Matériel roulant	500,00
6156	Maintenance	500,00
6161	Multirisques	1 700,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	350,00
6287	Remboursements de frais	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00
6542	Créances éteintes	1 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	123 500,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	1 500,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	122 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	145 050,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	145 050,00

	RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
013	Atténuations de charges	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	87 000,00	
7062 7068	Redevances d'assainissement non collectif Autres prestations de service	81 000,00 6 000,00	
74	Subventions d'exploitation	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits exceptionnels	122 000,00	
774	Subventions exceptionnelles	122 000,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	
	Total des recettes réelles	209 000,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	R 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	209 000,00	

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<sup>(5)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

BE et Travaux (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
Opérations d'équi	pement (1 ligne par opération)		
Opération d'équipe Opération d'équipe	ment n° 107 ment n° 108 ment n° 112 ment n° 113 ment n° 114 ment n° 115 ment n° 116 ment n° 117 ment n° 118 ment n° 118 ment n° 119	429 280,00 147 738,00 1 215 782,00 22 748,00 2 316,00 238 980,00 120 000,00 130 000,00 90 000,00 1 500 000,00 1 500 000,00 1 500 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	
Opérations pour o	compte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	D 001 (4)	0,00	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	5 896 844,00	

#### A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	315 000,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
-	R 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	974 795,00

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4540
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

# Direction et Admin.gale (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

# A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	28 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	746 350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		774 350,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
	774 350,00	

#### A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
106	Réserves	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
Opérations pour ce	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	
R 001 (4)		0,00	
	3 709 981,00		

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	45.4.0
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

# Divers (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

### A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
Opérations d'équip	pement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	D 001 (4)	0,00	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES		

#### A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
106	Réserves	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des recettes réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	R 001 (4)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES 0,0		

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4540
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

# Exploitation (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	1 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	46 460,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipe	ement (1 ligne par opération)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	47 460,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	492 794,00
041	Opérations patrimoniales	299 595,00
	Total des dépenses d'ordre	792 389,00
	D 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	839 849,00

#### A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
106	Réserves	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des recettes réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 128 268,00	
041	Opérations patrimoniales	299 595,00	
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	
	Total des recettes d'ordre	1 427 863,00	
	R 001 (4)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES 1 427 863		

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4540
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

### Poste par défaut (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)	
Opération d'équipem	ent n° 114	1 125,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	61 928,00
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	61 928,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	
	D 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

#### A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	268 491,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	268 491,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	103 307,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	863 180,00
	Total des recettes d'ordre	966 487,00
	R 001 (4)	90 384,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES 1 461 4		

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4540
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

### Spanc (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

## A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
Opérations d'équip	pement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	D 001 (4)	0,00	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES		

#### A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 001 (4)	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

<sup>(1)</sup> Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

<sup>(3)</sup> Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

#### **A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

#### A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

#### **B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	rem-	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice		
	Année	Profil	, ,	chef de file	chef de file		duelle	sements Taux Index Taux Taux Index Niveau (7) mod	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital							
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

#### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	1 030 838,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 030 838,32
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 680 050,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	38.46

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

#### B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

<sup>(3)</sup> Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

#### **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

#### **B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

#### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au
d'origine			années		l'origine	1/1/N	cours de l'exercice
8017 Subve	7 Subventions à verser en annuités 0,				0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00	
Au profit d	'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO <sup>-</sup>	0,00	0,00	0,00			

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

#### **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

#### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
GRADES OU EMIPLOIS (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 1,00
. ,	0	,	-,	,	,	,	,
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2020) FILIERE TECHNIQUE (c)	С	1,00 <b>8,00</b>	0,00 <b>0,00</b>	1,00 <b>8,00</b>	1,00 <b>8,00</b>	0,00 <b>0,00</b>	1,00 <b>8,00</b>
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2020) INGENIEUR PRINCIPAL (Av. Janv. 2020) TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE FILIERE SOCIALE (d)	C C A B B	2,00 3,00 1,00 1,00 1,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 3,00 1,00 1,00 1,00 <b>0,00</b>	2,00 3,00 1,00 1,00 1,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 3,00 1,00 1,00 1,00 <b>0,00</b>
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT				
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00					
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00					
TOTAL GENERAL				0,00					

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 04/02/2020

Présenté par (1) le Président, A Bénéjacq le 10/02/2020 (1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Bénéjacq, le 10/02/2020 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARRABIE Bernard	
ARRIUBERGE Jean	
ASSE Christine	
BERCHON Jean-Marie	
BOURDAA Bruno	
BROGNOLI Katty	
CANTON Marc	
CAPERAA-BOURDA Sylvette	
CAPERET Alain	
CASSOU Michel	
CASTAIGNAU Serge	
CAZALA-CROUTZET Marie-Ange	
CAZET Michel	
CHABROUT Guy	
DEBATY Marie-Joëlle	
DOUSSINE Roger	
DUFAU Marc	
ESCALE Francis	
FAUX Jean-Pierre	
GARCIA Sylvie	
GIRONDIER Michel	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HOURCQ Jean-Claude	
HUROU Nicole	
LACROUX Philippe	
LAFARGUE Mathieu	
LAFFITTE Jean-Jacques	
LANNETTE Maurice	
LAULHE Alain	
LEDIN Claudie	
LESCLOUPE François	
MALLECOT André	
MAUHOURAT Jacques	
MOURA Patrick	
PANIAGUA Thomas	
PETCHOT-BACQUE Christian	
PRUDHOMME Jean-Yves	
PUYAL Bernard	
RHAUT Jean-Christophe	
RODRIGUEZ Pierre	
SAINT-JOSSE Jean	
SALVAYRE Nathalie	
SOUVERBIELLE Jean	
TRIEP-CAPDEVILLE Monique	
VIGNAU Alain	
VILLACAMPA Martine	
VIRTO Stéphane	
d'ARROS Gérard	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bénéjacq,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.